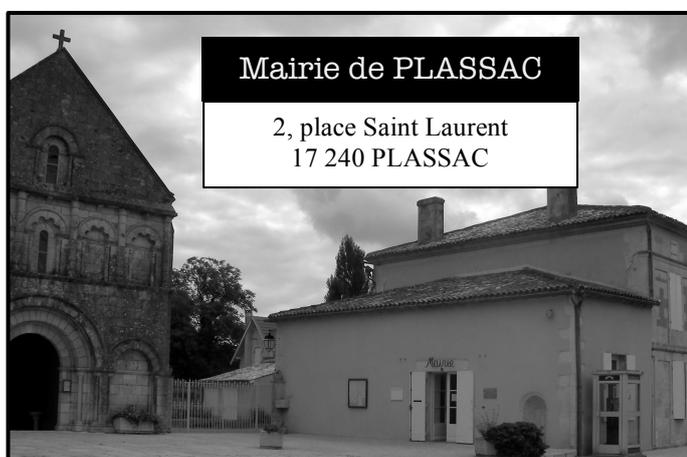


LE P'TIT JOURNAL DE PLASSAC



Mairie de PLASSAC

2, place Saint Laurent
17 240 PLASSAC

Horaires d'ouverture

Mardi, Jeudi, Vendredi :

9h00 à 12h00 et 14h00 à 17h00

Mercredi : 9h00 à 12h00

Samedi : 8h00 à 12h00



Permanence du Maire

Mardi, Jeudi, Samedi : 8h00 à 9h00 et sur RDV

DANS CE NUMERO :

| | |
|--|---|
| Etat civil. Infos du conseil municipal. | 2 |
| Commémorations Le comité des fêtes. | 3 |
| T.N.T. Haute Définition | 4 |

Nous
joindre

Téléphone / Fax : 05.46.49.84.32.

E. Mail : plassacmairie17@orange.fr

Site internet : <http://www.plassac17.fr>

Pour les nouveaux habitants, il est conseillé de se faire connaître à la Mairie pour recevoir des informations personnalisées tel que le recensement des enfants de 16 ans, la carte gratuite pour l'accès des enfants aux Antilles de Jonzac.



Mot du Maire

Je profite de ces quelques lignes pour vous adresser à chacun d'entre vous au nom du conseil municipal nos meilleurs vœux pour l'année 2016 qui commence : santé d'abord, bonheur et réussite pour vous même et tous ceux qui vous sont chers.

2016

L'équipe municipale a engagé depuis l'année dernière le projet de maison de santé. Ce projet prendra forme cette année, en effet le permis de construire sera prêt dans le courant du mois de février, les appels d'offre seront ensuite lancés et une fois les artisans retenus les travaux pourront commencer. Nous espérons une fin des travaux et l'installation des praticiens à partir du 4ème trimestre 2016.

Nous communiquerons sur l'ouverture et l'inauguration de cette maison santé afin que ce projet soit celui de tous les habitants de la commune et des communes environnantes.

Bonne année à tous...

Cordialement.

Etat civil

Naissance :

FAURE Marius le 15 Décembre 2015
 METAY Johan le 1^{er} Janvier 2016

Décès :

SEGUIN Marcel le 18 Décembre 2015
 BUREAU Sylvette le 21 Janvier 2016

Mariage :

GUILLOT Xavier et POIVERT Michelle le 24 Octobre 2015



Infos du conseil municipal



TARIFS LOCATION SALLE DES FETES ET RESTAURANT SCOLAIRE :

A compter du 1^{er} janvier 2016, le Conseil Municipal décide d'appliquer les tarifs suivants :

HABITANTS DE LA COMMUNE

| | |
|-----------------------------|-----------------|
| - HIVER (du 01/10 au 30/04) | 110 €/week-end* |
| - ETE (du 01/05 au 30/09) | 70 €/week-end* |

Ces tarifs s'entendent chauffage et cuisine compris.

HABITANTS ET ASSOCIATIONS HORS COMMUNE

| | |
|------------------------------|-----------------|
| · Location (salle + cuisine) | 240 €/week-end* |
| · Chauffage | 80 €/week-end* |

* L'état des lieux d'entrée s'effectue le vendredi à 11h, l'état des lieux de sortie le lundi à 12h.

Pour les mariages, la remise des clés peut être avancée d'une journée moyennant la somme de 20 €.

PRET A TITRE GRATUIT

Quel que soit l'utilisateur, le prêt de la salle sera consenti à titre gratuit du lundi au jeudi pour les réunions sans utilisation du chauffage. Le prêt de la salle sera consenti à titre gratuit pour toute manifestation organisée par :

- Le Regroupement Pédagogique Intercommunal SAINT GENIS / PLASSAC.
 - Les Associations communales. - Le Centre de Soins. - Les Pompiers. - FNACA.

NETTOYAGE ET RANGEMENT

Dans tous les cas, le nettoyage et le rangement de la salle seront assurés :

- Soit par l'utilisateur à l'issue de la manifestation.
 - Soit par les employés communaux moyennant un supplément de 120 €.

CAUTION

Une caution sous forme de 2 chèques de 150 € sera demandée avant la remise des clés.

POLE MEDICAL :

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que le permis de construire est déposé depuis le 17 novembre. S'agissant de travaux relatifs à un Etablissement Recevant du Public, le délai d'instruction est porté à 5 mois, le délai de droit commun étant de 3 mois.

Le SDIS a déjà répondu favorablement, reste l'organisme s'occupant de la partie handicap.

DIVERS :

La fête cantonale est prévue le 19 juin 2016 sur la commune de Bois. Une Miss (majeure) représentera l'emblème pour chaque commune et le joker pour les jeux.

Les candidates souhaitant représenter PLASSAC lors de cette fête, sont invitées à s'inscrire à la Mairie.



Commémorations

La cérémonie du 11 novembre dernier a de nouveau réuni de nombreux Plassacais, honorant ainsi notre devoir de mémoire. Grâce à la fidèle participation des classes de CP et CE.1 pour le chant, les traditions ont été transmises à la jeune génération. Cette année, la cérémonie du 19 mars du comité FNACA de Saint Genis de Saintonge aura lieu à Plassac, inscrivant ainsi un rendez-vous supplémentaire à l'occasion de la journée du Souvenir des victimes de la guerre d'Algérie.

Cette cérémonie sera suivie d'un vin d'honneur offert par la municipalité.

Enfin, aux beaux jours, le 8 mai nous réunira à nouveau autour du monument.

Petite information pour les curieux, Mr Philippe MORINI, passionné de crash d'avion de la seconde guerre qui nous avait aidé à reconstituer l'histoire de l'avion tombé au lieu-dit "Chez Commeaux", reprend l'histoire détaillée sur le lien suivant :

<http://crashavionallemand39-45.over-blog.com>



Le comité des fêtes

Salon des vins et de la gastronomie

La 21^{ème} édition de cette manifestation s'est déroulée les 12 & 13 décembre dernier. Ce rendez-vous qui allie saveur des terroirs et convivialité ne manque pas d'attirer une foule toujours aussi nombreuse pour le plus grand bonheur du comité des fêtes, mais aussi des différents exposants venus à la rencontre de ce public pour mieux faire connaître (voire découvrir) leur production.

Lors de l'inauguration le samedi, placée sous la présidence de Mr Jean Claude Beaulieu, toutes les personnalités, lors de leur allocution, n'ont pas manquées de souligner l'intérêt d'une telle manifestation qui privilégie « les circuits courts » autrement dit : « Direct du producteur au consommateur ». Xavier LIAIGRE, président du comité des fêtes, remerciait les forces vives de cette organisation et tous ceux qui de près ou de loin contribuent à son succès.

Tout au long du week-end, notre défenseur patoisant du bien mangé Piqthiu a dispensé ses nombreux conseils culinaires auprès d'un public, là encore très friand de ces bonnes paroles. C'est donc un bilan très positif pour ce salon des Vins et de la Gastronomie à l'heure où certaines manifestations quelque peu similaires ont du mal à émerger, comme quoi la petite graine (de folie ?) plantée il y a 20 ans a bien prospéré.

Agenda :

Prochains rendez-vous avec le comité des Fêtes le 27 mars pour la course moto sur prairie. La sortie vélo est programmée le dimanche 15 mai et la brocante se déroulera quant à elle le 29 mai.



T.N.T. Haute Définition

Le 5 Avril 2016, la télévision numérique terrestre (TNT) passe à la haute définition (HD).

Cette évolution de la norme de la TNT permet la libération des fréquences hertziennes par les services audiovisuels vers les services de téléphonie mobile à très haut débit.

Cette évolution va permettre de diffuser l'ensemble des 25 chaînes nationales gratuites de la TNT en HD sur tout le territoire, avec une meilleure qualité de son et d'image.

Le rendez-vous du 5 Avril prochain constitue une opération technique importante qui sera accomplie en une seule nuit sur l'ensemble du territoire. Elle aura un impact direct sur les téléspectateurs qui reçoivent la télévision par l'antenne râteau car seuls ceux disposant d'un équipement compatible avec la HD (téléviseur ou adaptateur TNT HD) pourront continuer à recevoir la télévision après le 5 Avril.

Par ailleurs, tous les foyers recevant la TNT, même correctement équipés, devront ce même jour procéder à une nouvelle recherche et mémorisation des chaînes sur leurs téléviseurs.

Si votre équipement n'est pas compatible HD, vous ne recevrez plus la télévision. Il est important de vérifier son matériel télévisuel avant cette date et de s'équiper si nécessaire. Si un téléviseur n'est pas compatible HD, il n'est pas nécessaire de le changer. **Un adaptateur compatible avec la norme MPEG-4 suffit (25/30€).**

Comment vérifier son équipement ?

- Soit le téléviseur et/ou le décodeur porte le logo « TNT HD » (norme MPEG-4).
- Soit le logo « Arte HD » apparaît à l'écran sur la chaîne 7 ou sur la chaîne 57.

Si vous recevez la télévision par ADSL (Box), votre téléviseur pourra recevoir la TNT HD.
Si vous recevez la télévision par SATELLITE, renseignez-vous auprès de votre opérateur.

L'assistance de proximité : Pour les foyers composés de personnes ayant toutes plus de 70 ans ou ayant un handicap supérieur à 80 %, recevant la télévision exclusivement par l'antenne râteau, une assistance permet une intervention gratuite à domicile par des facteurs. Ils raccorderont l'équipement TNT HD préalablement acquis par le téléspectateur. Pour prendre rendez-vous, appelez le 0970 818 818.

Pour plus d'informations, rendez-vous sur le site recevoirlatnt.fr ou auprès du centre d'appel : **0970 818 818 (prix d'un appel local)**

Et bien sûr, n'hésitez pas à demander de l'aide à votre entourage : famille, voisins, amis, associations,...

LE 5 AVRIL 2016,
LA TNT PASSE À LA HAUTE
DÉFINITION



A noter dans vos agendas...

- ⚠ 27 Mars 2016 - Moto cross sur prairie.
- ⚠ 15 Mai 2016 - Sortie vélo.
- ⚠ 29 Mai 2016 - Brocante.

